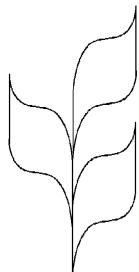




UNEP



CBD



CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE

Dist.
GÉNÉRALE

UNEP/CBD/COP/5/INF/20
5 avril 2000

FRANCAIS, ANGLAIS ET
ESPAGNOL SEULEMENT

CONFÉRENCE DES PARTIES À
LA CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE
Cinquième réunion
Nairobi, 15-26 mai 2000
Point 13 de l'ordre du jour provisoire*

RAPPORT DU FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL

Évaluation intérimaire des activités favorables à la conservation de la diversité biologique

Note du Secrétaire exécutif

1. Le Secrétaire exécutif fait circuler le document ci-joint « Évaluation intérimaire des activités favorables à la conservation de la diversité biologique », qui décrit les résultats d'une évaluation des projets encourageant la conservation de la diversité biologique, financés par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM).
2. Cette évaluation, qui a été mise en place à la demande du Conseil du Fonds pour l'environnement mondial, a été effectuée en 1999 et le rapport a été soumis à l'examen du Conseil lors de sa réunion en décembre 1999. À cette réunion, le Conseil a demandé au Secrétariat du Fonds pour l'environnement mondial « de soumettre l'évaluation intérimaire à la cinquième session de la Conférence des Parties de la Convention sur la diversité biologique conformément au paragraphe 3.2 du Mémorandum d'accord signé entre la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique et le Conseil du Fonds pour l'environnement mondial ».
3. Le Fonds pour l'environnement mondial organise également un atelier de travail afin de présenter les conclusions de ce rapport durant la Conférence des Parties le mardi 16 mai 2000.
4. Le document est présenté dans les langues dans lesquelles il a été reçu par le Secrétariat du Fonds pour l'environnement mondial.

* UNEP/CBD/COP/5/1.

...